

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13349**

Intitulé

Coordinateur et gestionnaire des chantiers du bâtiment

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB) Agen	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

233p Conduite des travaux, métré encadrement de chantiers de finition

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La formation dispensée permet d'accéder à des postes à haute responsabilité quel que soit le type d'entreprise. De par ses qualifications techniques et sa grande autonomie, ce technicien pourra rapidement devenir le pivot de la structure : soit en tant que « bras droit de l'entrepreneur » dans une petite ou moyenne entreprise soit comme un maillon essentiel dans les équipes plus importantes dans de grandes entreprises.

A ce titre, ses tâches consistent en particulier à :

- Analyser des marchés de travaux du bâtiment,
- Apporter une solution collaborative pour répondre aux marchés publics/privés avec le BIM et la maquette numérique
- Réaliser le Métré
- Réaliser les Etude de prix
- Préparer et suivre des chantiers

Parallèlement, il devra développer des qualités de relations humaines, intra et extra entreprise pour assurer le bon fonctionnement de la dite entreprise. Ce technicien devra développer, entre autres, les relations avec les Maîtres d'Oeuvre, les Maîtres d'Ouvrage et d'une manière plus générale les différents intervenants dans l'acte de bâtir, que ce soit en amont ou en aval de l'intervention de son entreprise. La démarche commerciale restant acquise au chef d'entreprise, sauf délégation de sa part et sous son couvert.

Les nouvelles technologies doivent lui permettre de conforter ou d'initier l'ensemble du personnel de l'entreprise afin de lui permettre de prendre des parts de marché pour les opérations lancées sous l'égide de l'H.Q.E.®, et pour les chantiers "bioclimatiques", "B.B.C." (Contraintes actuelles de la RT2012) ou "Maisons Passives" (Orientations de la RT 2020). L'évolution de la réglementation en matière de transition numérique dans le bâtiment est prise en compte avec l'apparition de connaissances associées au BIM.

Pour toutes ces missions, il devra faire preuve d'autonomie, de savoir-faire et d'anticipation. Il est sur un poste de responsabilité.

1- Dans l'activité "Analyser et étudier un dossier d'Appel à la Concurrence, d'une opération de construction simple tous corps d'état (hors lots techniques)", le titulaire de la certification est capable de :

- Reconnaître les missions des différents intervenants dans l'acte de construire : Maître d'Ouvrage, Maître d'Œuvre, Entreprises
- Connaître les différentes responsabilités de chaque intervenant dans l'acte de bâtir
- Reconnaître les différents types d'Appel à Concurrence (Public, Privé, etc)
- Analyser une annonce officielle
- Analyser les documents du DCE : Acte d'Engagement, Cahier des Clauses Administratives Particulières, Cahier des Clauses Techniques Particulières et les documents graphiques, pour en extraire les éléments indispensables et déterminants
- Maîtriser la réglementation du bâtiment (Normes, DTU, RT)
- Apprécier les contraintes d'organisation ou de réalisation liées à la démarche HQE®
- Etablir une note de synthèse à partir des données descriptives
- Réaliser le mémoire technique mettant en valeur les compétences de l'entreprise par rapport au projet.
- Connaître le processus BIM et être capable d'intervenir sur une maquette numérique pour apporter et suivre une réponse technique.

2- Dans l'activité "Faire le Métré une opération de construction simple tous corps d'état (hors lots techniques)", le titulaire de la certification est capable de :

- Analyser le dossier technique d'un ouvrage pour en extraire les éléments indispensables (ouvrages élémentaires)
- Hiérarchiser les différents corps d'état intervenants dans la réalisation d'un ouvrage de bâtiment défini
- Se référer aux techniques et méthodes d'élaboration d'un métré
- Collecter les informations d'une opération de construction simple et les organiser manuellement et à l'aide de l'outil informatique
- Faire un relevé d'ouvrages existants en vue de travaux de rénovation (dimensionnement et inventaire des lieux) et mettre en forme les pièces écrites
- Réaliser le plan d'avant métré
- Établir le métré dans le respect de la profession : opérations détaillées, croquis, etc, (suivant chaque lot)
- Rédiger le devis quantitatif manuellement et à l'aide de l'outil informatique
- Faire un relevé d'ouvrages réalisés (attachement) en vue de la facturation de travaux modificatifs
- Prendre en compte les contraintes liées à une construction non conventionnelle si besoin est.

- Apporter des modifications de base sur Autocad, dessiné en autonomie des plans portants sur des ouvrages simples (maison individuelle, petit collectif)

3- Dans l'activité "faire l'Etude de Prix d'une opération de construction simple, hors lots techniques", le titulaire de la certification est capable de :

- Analyser le dossier technique d'un ouvrage de bâtiment pour en extraire les éléments indispensables et déterminants pour réaliser l'étude de prix
- Calculer un prix à l'aide de bordereaux de prix existants (série de prix, etc ...)
- Organiser et gérer une consultation (fournisseurs, sous-traitants)
- Calculer un sous détail de prix des différents éléments d'ouvrage par la méthode des déboursés
- Calculer le prix réel des matériaux
- Calculer le Taux Horaire Moyen d'une équipe
- Lire et intégrer une bibliothèque de temps unitaire
- Réaliser les sous détails de prix pour chaque ouvrage élémentaire
- Evaluer les surcoûts induits par une construction HQE®, Bioclimatique, BC ou passive
- Calculer un coefficient de vente
- Ajuster ses prix pour optimiser son offre
- Établir un (DQE) à partir d'un Métré et du Devis Quantitatif

4- Dans l'activité "Mettre en place l'organisation de chantier", le titulaire de la certification est capable de :

- A partir d'une posture d'anticipation, assurer de manière autonome la mise en place du chantier sur le plan humain (relation en amont avec les fournisseurs, les sous-traitants et l'administration, constitution des équipes, demande de renfort en intérim)
- Assurer la mise en place d'un chantier sur le plan technique

5- Dans l'activité "Organiser le suivi de chantier et appliquer les principales dispositions à mettre en œuvre pour assurer un niveau de sécurité correspondant à la réglementation en vigueur", le titulaire de la certification est capable de :

- Adopter une posture de manager dans le suivi de chantier, gérer en autonomie les problématiques de délais, participé aux réunions de chantier, organiser son travail de façon anticipé, maîtriser les lots techniques de son entreprise.
- Appliquer les prérogatives de la DIRECCT, les conseils du Coordinateur SPS, les réglementations liées aux travaux présentant des risques (travail en hauteur, montage d'échafaudage, conduite d'engins, etc) sur un chantier.

6- Dans l'activité "Facturer et maîtriser sa marge", le titulaire de la certification est capable de :

- Contrôler les prix de revient (fournitures, main d'œuvre, matériel, etc)
- Etablir la Facturation selon le devis, la commande et les avenants, dans le respect des documents fournis par la maîtrise d'œuvre.
- Assurer la gestion du Compte Prorata
- Lire un compte de résultat.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de bâtiment :

- Maçonnerie
- Charpente
- Couverture
- Menuiseries extérieures
- Menuiserie intérieures
- Cloisonnement & Plafonds
- Peinture
- Revêtements sols et murs
- Maîtrise d'œuvre
- Agences d'Architecture
- Cabinets de maîtrise d'œuvre
- Bureaux d'étude
- Cabinets de métré

Le type d'emploi accessible est polyvalent et directement lié à la dimension de la structure. Type d'emplois accessibles :

- Chargé(e) d'études techniques du B.T.P.
- Conducteur de travaux
- Assitant technique et administratif du bâtiment

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1605 : Assistanat technique et administratif

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1201 : Conduite de travaux du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'obtention de la certification est soumise :

- à l'obligation de suivi de la formation en centre de 977 h et de stage en entreprise de 931 h.
- à une moyenne globale de 12/20.

Pour obtenir un résultat équilibré, la répartition de la notation se découpe en trois parties :

- Contrôle continu : 40%
- Contrôle épreuve final : 30%
- Evaluation du jury : 30%

la certification comporte cinq composantes

1 - A partir d'un dossier de projet de construction simple comprenant les pièces écrites et les éléments graphiques (plans, descriptif), le candidat devra réaliser une analyse et rédiger une note de synthèse (Modalités d'évaluation : contrôle continu tant écrit qu'oral durant la formation et mise en autonomie dans une situation concrète au centre de formation)

2 - A partir d'un dossier de projet de construction simple comprenant des éléments graphiques et écrits (plans, descriptif,), le candidat devra réaliser un Métré et un Devis Quantitatif concernant plusieurs corps d'état (modalités d'évaluation : contrôle continu tant écrit qu'oral durant la formation et mise en autonomie dans une situation concrète au centre de formation)

3 - A partir d'un dossier de projet de construction simple comprenant des éléments graphiques et écrits (plans, descriptif, métré), le candidat devra réaliser un devis quantitatif estimatif, concernant une opération de construction simple (modalités d'évaluation : contrôle continu tant écrit qu'oral durant la formation et mise en autonomie dans une situation concrète au centre de formation)

4 - A partir d'un dossier de projet de construction simple comprenant des éléments graphiques et écrits (plans, descriptif, métré et étude de prix), le candidat devra assurer la préparation, l'organisation, et le suivi d'un chantier (modalités d'évaluation : contrôle continu tant écrit qu'oral durant la formation et mise en autonomie dans une situation concrète au centre de formation)

5 - Mémoire

- Présentation d'un mémoire où le candidat choisira son sujet (en relation avec son entreprise) et où il devra développer tout le processus méthodologique acquis durant sa formation,

- Entretien avec le jury, ayant le mémoire pour support, où le candidat devra valoriser ses compétences et ses objectifs professionnels en développant ses capacités en communication.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 13349 - Répondre à tous types de marchés (privé, public) d'une opération de construction tous corps d'état (hors lots techniques), du retrait du DCE à la remise de l'offre.	<p>Descriptif : Le Marché de travaux, l'étude de prix et le métré constituent ce premier bloc de compétences.</p> <p>Modalité d'évaluation A partir d'un dossier de projet de construction simple comprenant des éléments graphiques et écrits (plans, descriptifs), le candidat devra réaliser une étude de prix, un métré sur lesquels il sera évalué.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 13349 - Assurer la préparation, l'organisation, le suivi technique et économique d'un ou plusieurs chantiers tout en animant les équipes de travaux dans un souci permanent de sécurité et de qualité des prestations réalisées.	<p>Descriptif : La préparation de chantier, le suivi de chantier, la facturation, la comptabilité gestion et la sécurité constituent ce second bloc de compétences.</p> <p>Modalité d'évaluation : A partir d'un dossier de projet de construction simple comprenant des éléments graphiques et écrits (plans, descriptifs), et l'Etude de prix, le candidat devra établir les documents dédiés à la préparation et au suivi de chantier sur lesquels il sera évalué.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<p>Le jury est formé de professionnels du Bâtiment (en activité) avec la parité homme-femme et 100% des membres sont des jurys sont extérieurs à l'autorité délivrant la certification</p> <p>Le formateur de l'action peut intervenir en tant que 'ressource'</p>

En contrat de professionnalisation	X		Le jury est formé de professionnels du Bâtiment (en activité) avec la parité homme-femme et 100% des membres sont des jurys sont extérieurs à l'autorité délivrant la certification Le formateur de l'action peut intervenir en tant que 'ressource'
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		Le jury est formé de professionnels du Bâtiment (en activité) avec la parité homme-femme et 100% des membres sont des jurys sont extérieurs à l'autorité délivrant la certification Le formateur de l'action peut intervenir en tant que 'ressource'

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Coordinateur et gestionnaire des chantiers du bâtiment" avec effet au 25 novembre 2015, jusqu'au 21 avril 2022.

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau III, sous l'intitulé "Coordinateur et gestionnaire des chantiers de bâtiment" avec effet au 31 janvier 2011, jusqu'au 25 novembre 2015. Autorité responsable : Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB)

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 28 mai 2001 publié au Journal Officiel du 9 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : l'article 2 de l'arrêté du 4 janvier 2001, publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 est modifié comme suit : Agen au lieu de Bon-Encontre.

Arrêté du 4 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 10 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 6 à 8 titulaires de la certification par an

A ce jour 100% de réussite à l'examen

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2123544>

Autres sources d'information :

Sur le site de l'ONISEP : <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/chef-de-chantier>

Sur le site de la FFB :

<http://www.ffbatiment.fr/federation-francaise-du-batiment/le-batiment-et-vous/metiers/les-fonctions-dans-le-batiment.html>

Sur le site du CIDJ : <http://www.cidj.com/article-metier/chef-de-chantier>

Sur le site de l'INSEE avec des informations globales sur l'activité : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2123544>

Lieu(x) de certification :

Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB) Agen : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Lot-et-Garonne (47) [AGEN]

Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB) Agen

6, rue Jean-Baptiste Pérès

47000 AGEN

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB) Agen - 6, rue Jean-Baptiste Pères - 47000 AGEN

Historique de la certification :

Précédemment, cette formation a été certifiée par deux fois sous la dénomination avant de passer au niveau III : Assistant Technique et Administratif du Bâtiment

Certification précédente : Assistant technique et administratif du bâtiment (ATAB)